

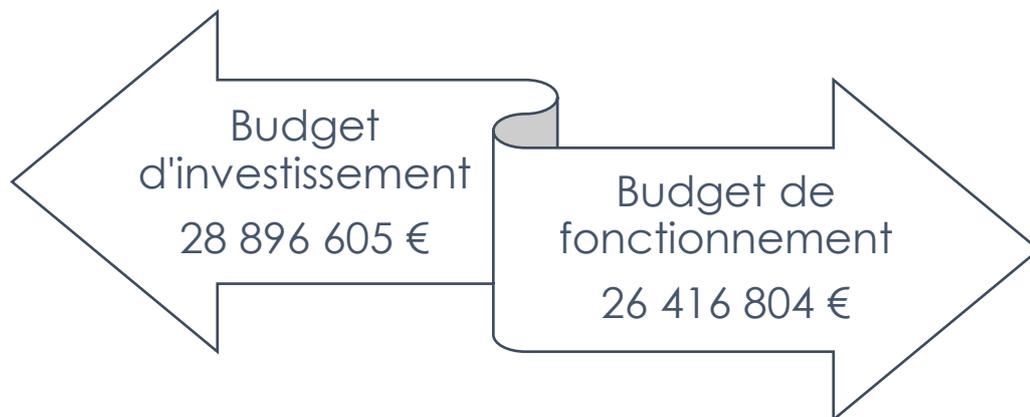


DEAUVILLE

Communiqué de presse, le 14 décembre 2017

BUDGET PRIMITIF 2018 : LES POINTS CLES DU BUDGET SOUMIS AU CONSEIL DU 14 DECEMBRE

Après l'approbation des orientations budgétaires le 27 novembre dernier, le Conseil municipal se prononce le 14 décembre sur le budget primitif 2018. En cohérence avec les orientations votées, il confirme la volonté de l'équipe municipale de maîtriser les dépenses au profit d'un investissement soutenu, garantissant le niveau d'activité économique de la Ville dans un contexte très concurrentiel.



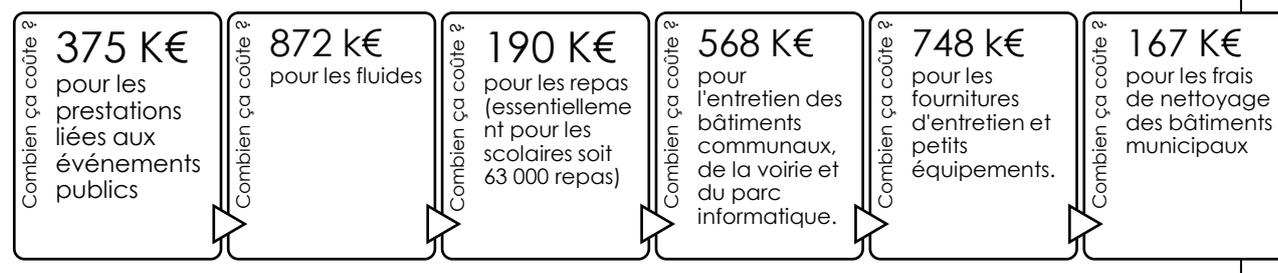
AXE 1

Les dépenses du quotidien au niveau de 2011

Parmi les grandes sections du budget, les « charges à caractère général » de la collectivité rassemblent toutes les dépenses courantes. En 2018, le montant de ce chapitre sera de 5.873.433 € soit exactement au même niveau qu'en 2011, il y a six ans. Analyses des budgets, économies d'échelle, suppression de certaines opérations, optimisation des achats, équipements économes : les équipes municipales gèrent aujourd'hui de façon très pointue dans tous les domaines. Le travail mené depuis plusieurs années porte ses fruits et se voit concrètement dans des budgets optimisés.

REPERES

Les charges à caractère général : six exemples pour se rendre compte



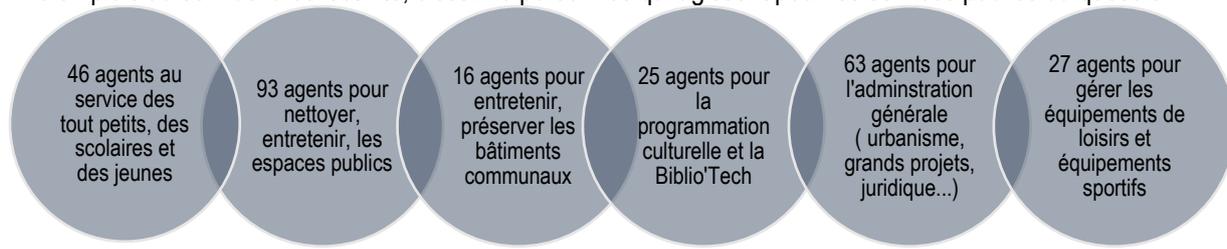
AXE 2

Gestion optimisée des ressources humaines

Là aussi, les efforts menés depuis plusieurs années portent leurs fruits. Il s'agit du budget le plus important des dépenses de fonctionnement (43%). En 2018, son montant sera de 11 365 K€, avec une évolution de 1,7%, très maîtrisée du fait de la mise en place d'un programme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Carrières. Ce cadre permet à la Ville de mieux gérer ses emplois, et notamment l'évolution des métiers au sein de la collectivité. Grâce à ce programme, elle anticipe mieux les besoins et les changements d'organisation. Elle peut anticiper les compétences des salariés pour améliorer leur employabilité à court et moyen termes. Entre autres enjeux : l'arrivée de nouveaux métiers dans le domaine de la culture avec l'ouverture des Franciscaïnes, les besoins plus conséquents dans les nouvelles technologies.

REPERES

270 emplois au sein de la collectivité, c'est 270 personnes qui agissent pour les services publics du quotidien.



Des agents viennent en renfort ponctuellement notamment en saison estivale.

AXE 3

Secteur social, éducation et sport sont prioritaires

En 2018, les subventions seront en augmentation pour le C.C.A.S (230K€), et maintenues pour les associations intervenant dans les secteurs du social, de l'éducation et du sport.

Dans le domaine scolaire, l'école Breney bénéficiera d'une enveloppe de 20 000 euros consacrés aux nouvelles technologies avec la mise en place de la fibre et l'acquisition de vidéoprojecteurs. Il s'agit de la troisième année du programme d'équipement des classes du Pôle élémentaire.

Sur le plan du fonctionnement, le secteur scolaire représente 1204 k€ chaque année

- Enseignement	71.910 € dont 7.500 € de subvention pour les projets scolaires
- Restaurant scolaire	175.000 € pour l'alimentation.
- Crèche	19.000 €
- Relais d'assistance maternelle	6.226 €
- Rh enseignement	330.000 €
- RH restauration scolaire	412.000 €
- RH crèche	190.000 €

Dans le domaine sport et jeunesse, le montant du budget de fonctionnement est de 2.200.000 €, répartis comme suit :

>303.000 € de subventions aux associations sportives

>37.000 € pour l'entretien des équipements stade et Pom's (hors masse salariale)

>19.470 € pour l'entretien des tennis

>106.550 € pour la piscine (hors fluides)

>380.000 € principalement pour le chauffage de la piscine

>55.000 € pour la subvention au centre aéré (association deauville Plein air).

>984.000 € pour la masse salariale pour les personnels du secteur sportif (dont piscine) et personnel d'entretien.

>276.360 € pour la masse salariale du service jeunesse.

AXE 4

Soutien à l'économie

La Ville apporte un soutien au développement économique au travers de ses Sociétés d'Economie mixte – le Pôle International du Cheval et le Centre International de Deauville – dont elle est actionnaire majoritaire.

2290 k€ sont versés au CID et 500 K€ au Pôle International du Cheval. Ces deux équipements accueillent toute l'année de multiples manifestations – festivals, congrès, salons de toute nature, compétitions équestres de niveau local à international. Lieux attractifs et porteurs de l'image de Deauville, ils sont au cœur du système économique du territoire.

Elle verse également à la SPL Territoire de Deauville désormais chargée de la promotion territoriale 54K€ qui s'ajoutent à la taxe de séjour prélevée sur les visiteurs touristiques.

AXE 6

Des recettes optimisées dans tous les domaines

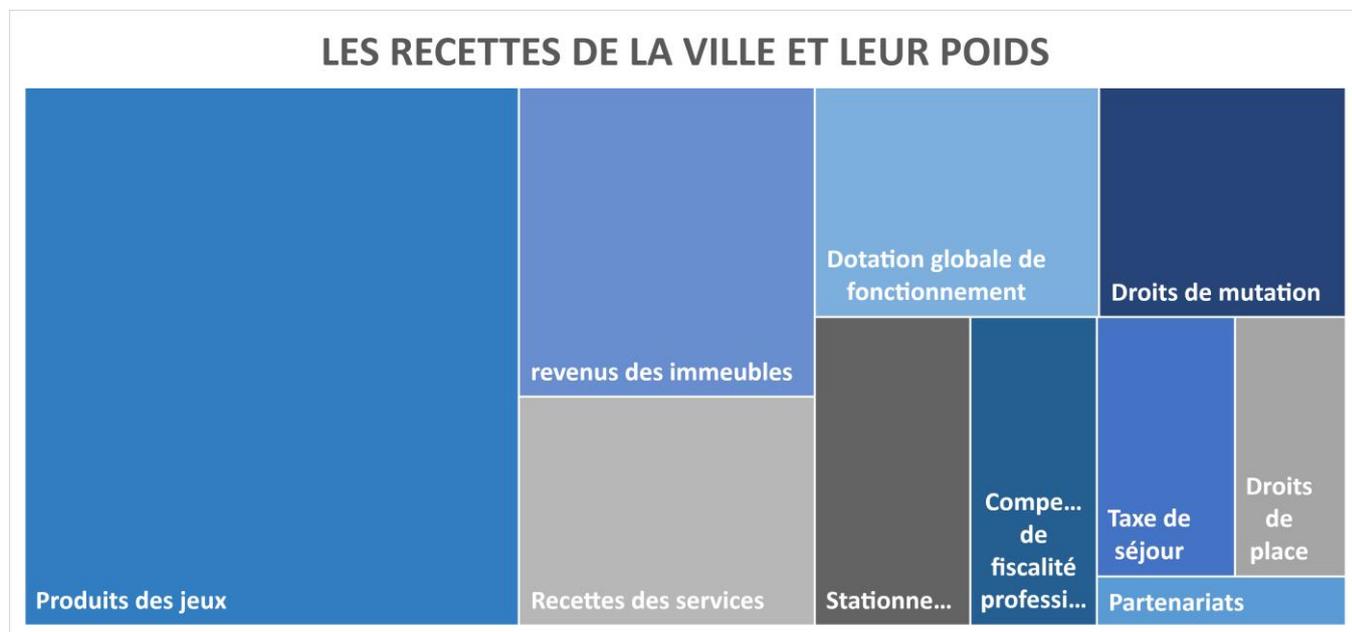
La Ville va poursuivre sa politique d'optimisation des recettes, notamment celles venant du patrimoine et celles de ses produits. Volontairement, les augmentations de tarifs ne concerneront aucun tarif de prestations sociales ou scolaires. Les personnes les plus démunies sont protégées de tout impact du budget municipal sur leur niveau de vie.

Une augmentation du taux d'imposition de 5% permettra de générer une recette de 400 000 euros (hors augmentation des valeurs locatives), loin de compenser la baisse de DGF (3 millions) et du produit des jeux (2 millions) depuis 2007.

Cette augmentation des taux communaux représente quelques dizaines d'euros par foyer fiscal, sachant que les plus démunis ne paient pas de taxes d'habitation.

La collectivité poursuivra aussi la recherche de financements privés. Le fruit de cette démarche est aujourd'hui payant et pourrait se développer encore. En 2018, la Ville prévoit d'ores et déjà des recettes de partenariat pour un montant de 280K€. Un montant qui sera régulièrement revu au cours de l'année, après signature des contrats de partenariats actuellement en cours de négociation.

La redevance de marque continue sa progression et est budgétée prudemment à 52K€.



A savoir : Même si le Gouvernement s'est engagé à ne plus faire appel à une nouvelle contribution des collectivités au redressement des finances publiques et à ne pas baisser la Dotation Globale de Fonctionnement en 2018, la ville verra quand même son montant diminuer du fait de l'application des règles d'écrêtement en raison de son potentiel fiscal, supérieur à celui des autres collectivités. Au Budget Primitif, un montant de 1.500K€ en baisse de 200K€ est inscrit.

AXE 7

Un budget d'investissements inédit

Concentré sur les équipements renforçant l'attractivité et le développement économique, le montant des dépenses d'investissement se situera à un niveau inédit. Si les premiers crédits de paiement pour les Franciscaines sont élevés, ils n'empêchent pas pour autant la poursuite des autres investissements sur les équipements (sportifs, scolaires, techniques) au service des Deauvillais.

LES FRANCISCAINES

Sur un montant estimé de 26 millions d'euros d'études et travaux (22 millions d'euros HT), 15,3 millions sont budgétés en 2018. Les subventions acquises à ce jour sur le projet viennent des collectivités publiques. Elles représentent 6,3 millions d'euros. Une mission a également été lancée avec un cabinet spécialisé pour la recherche de partenaires et mécènes privés. Elle va être menée jusqu'à l'ouverture des Franciscaines. Sa traduction budgétaire se fera au fil de la signature des conventions.

LA PRESQU'ILE

La Presqu'île mobilisera cette année encore 2,6 millions d'euros pour la réalisation des derniers équipements publics (services du port, locaux de l'école de voile et du Deauville Yacht Club, douches et sanitaires, voirie et aménagements publics). Le quartier s'achève et va désormais accueillir une nouvelle vie et bénéficier de l'attractivité d'un port de plaisance de premier plan.

Outre ses grands projets, l'équipe municipale mènera en 2018 de multiples projets pour renforcer son attractivité touristique ou économique. Revue de détail ci-dessous :

INVESTISSEMENTS : DE MULTIPLES PROJETS POUR 2018

DES LOCAUX POUR ACCUEILLIR DES START-UP

Après avoir rénové une partie d'un bâtiment communal situé avenue de la République, la Ville investira dans la rénovation du rez-de-chaussée en vue d'accueillir des start-up. Cet investissement économique sera de 660 k€.

DES AMENAGEMENTS URBAINS POUR METTRE EN VALEUR DE LA FACADE MARITIME

La Ville poursuivra l'aménagement des abords de Port Deauville dans une deuxième tranche de travaux pour 490 k€.

DES INVESTISSEMENTS POUR MODERNISER LE FRONT DE MER

Assainissement en eau potable des bains de mer mais aussi réfection des Planches et des bâtiments du front de mer, la vitrine de Deauville s'adapte aux exigences touristiques.

DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

20 k€ seront investis en 2018 pour poursuivre la mise aux normes des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite

DES INVESTISSEMENTS POUR LA QUALITE DE VIE ET LA SECURITE

Une nouvelle tranche de travaux est prévue pour rénover l'éclairage public pour 400 k€. Des caméras de surveillance s'ajouteront au dispositif actuel pour renforcer la sécurité.

UN NOUVEAU LIEU DE SPORT POUR LES JEUNES

154 k€ sont prévus pour l'aménagement d'un nouveau skate parc.

LA MODERNISATION DES OUTILS DE LA COLLECTIVITE

Une première tranche de travaux sera investie au service technique de la Ville en vue de sa modernisation

REPERES

Dans le domaine jeunesse et sport, l'investissement sera conséquent cette année avec 360 190 euros répartis comme suit

>Aux tennis municipaux, rénovation complète d'un court : 35.340 €

>Investissements dans les équipements sportifs : 232.000 euros dont 70.000 € pour la rénovation du gymnase fracasse, 154.000 € pour la création d'un nouveau skate-park adapté aux nouvelles pratiques.

>35.000 € pour le programme travaux à la piscine.

>56.000 € euros pour le complexe du Pom's (acquisition de moquette) et pour la sécurisation des accès du stade.

RELATIONS PRESSE

Delphine Barré-Lerouxel

Ville de Deauville

06 87 52 65 81 – 02 31 14 69 42